

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats pour le premier trimestre de 2023

BRAMPTON, ONTARIO, Le 3 mai 2023 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre clos le 25 mars 2023¹⁾.

La croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice de Loblaw a continué à refléter l'accent mis sur l'excellence en matière de vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a découlé de la vigueur soutenue au niveau des produits de beauté et de produits contre la toux et le rhume aux marges plus élevées. Les taux de croissance du chiffre d'affaires enregistré dans ce secteur ont été amplifiés lorsque comparés aux périodes de confinements successifs liés à Omicron l'an dernier. Dans le secteur de l'alimentation au détail, la croissance du chiffre d'affaires s'est accélérée au cours du trimestre, après avoir dépassé le chiffre d'affaires enregistré en raison des confinements au début de 2022. Cette tendance a été observée à la fois dans les magasins de la division Marché et dans ceux de la division Escompte, bien que ces derniers aient continué à enregistrer des résultats supérieurs en raison d'une plus grande attention portée par les consommateurs aux prix. Les marges brutes de l'ensemble du secteur Vente au détail ont progressé en raison de la croissance du chiffre d'affaires au sein des catégories de produits plus rentables de l'avant du magasin des pharmacies, ce qui compense un léger recul de la marge brute observé dans le secteur de l'alimentation au détail, les coûts continuant d'augmenter plus rapidement que les prix. La croissance du chiffre d'affaires et la mise à profit d'une stratégie de contrôle des coûts ont permis de dégager un bénéfice pour ce trimestre.

« Face à l'inflation qui se poursuit, nous travaillons sans relâche pour offrir aux Canadiens la valeur et le choix qu'ils recherchent », a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et Président de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Je suis heureux de constater que la clientèle accueille favorablement notre large éventail d'offres de produits et services, dont nos divers formats de magasin, nos prix parmi les plus avantageux sur le marché, nos marques contrôlées et nos offres de fidélisation. »

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2023

- Les produits se sont établis à 12 995 millions de dollars, en hausse de 733 millions de dollars, ou 6,0 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 735 millions de dollars, en hausse de 690 millions de dollars, ou 5,7 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 3,1 %, y compris l'incidence négative de 1,1 % liée au moment du jour de l'An.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 7,4 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 10,3 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 4,7 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a fléchi de 1,1 %, les ventes en ligne ayant augmenté au cours de l'exercice précédent en raison des mesures de confinement.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 769 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars, ou 4,2 %.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 448 millions de dollars, en hausse de 105 millions de dollars, ou 7,8 %.
- Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 31,3 %, ce qui représente une hausse de 20 points de base.

- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 418 millions de dollars, en baisse de 19 millions de dollars, ou 4,3 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,29 \$, ce qui représente une diminution de 0,01 \$, ou 0,8 %. Cette diminution s'explique principalement par un profit comptabilisé à l'exercice précédent en lien avec une décision favorable rendue par le tribunal.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 505 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 46 millions de dollars, ou 10,0 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,55 \$, en hausse de 0,19 \$, ou 14,0 %.
- La société a racheté aux fins d'annulation 3,3 millions d'actions ordinaires à un coût de 383 millions de dollars et a engagé des dépenses d'investissement de 208 millions de dollars, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Vente au détail se sont chiffrés à 81 millions de dollars.
- Douzième augmentation annuelle consécutive du dividende trimestriel par action ordinaire, qui est passé de 0,405 \$ par à 0,446 \$ l'action ordinaire, soit une augmentation de 10 %.
- La société vient tout juste d'annoncer la publication de son Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») de 2022.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Le tableau qui suit présente les principales mesures de rendement de la société par secteur.

	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	12 735 \$	326 \$	(66) \$	12 995 \$	12 045 \$	274 \$	(57) \$	12 262 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 980 \$	293 \$	(66) \$	4 207 \$	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,3 %	s.o.	— %	32,4 %	31,1 %	s.o.	— %	32,0 %
Résultat d'exploitation	726 \$	43 \$	— \$	769 \$	690 \$	48 \$	— \$	738 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	844	43	—	887	781	48	—	829
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 390 \$	58 \$	— \$	1 448 \$	1 285 \$	58 \$	— \$	1 343 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,9 %	s.o.	— %	11,1 %	10,7 %	s.o.	— %	11,0 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150 \$	31 \$	— \$	181 \$	126 \$	16 \$	— \$	142 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	150	31	—	181	137	16	—	153
Bénéfice avant impôt sur le résultat	576 \$	12 \$	— \$	588 \$	564 \$	32 \$	— \$	596 \$
Impôt sur le résultat				151 \$				123 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾				182				181
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				16 \$				33 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				3				3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				418 \$				437 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾				505				459
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)				1,29 \$				1,30 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)				1,55 \$				1,36 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)				324,8				336,7

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2023		2022	
	(12 semaines)		(12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	9 011 \$	3,1 %	8 682 \$	2,1 %
Secteur des pharmacies au détail	3 724	7,4 %	3 363	5,2 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	1 924	4,7 %	1 724	6,8 %
Produits de l'avant du magasin	1 800	10,3 %	1 639	3,6 %

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 735 millions de dollars, en hausse de 690 millions de dollars, ou 5,7 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaws) s'est établi à 9 011 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 3,1 % (augmenté de 2,1 % en 2022), y compris l'incidence négative de 1,1 % liée au moment du jour de l'An. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail reflète également l'incidence négative du taux de consommation de repas à domicile supérieur à la normale au cours de l'exercice précédent .
 - L'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 10,5 % (7,5 % en 2022), ce qui est essentiellement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société.
 - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 3 724 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 7,4 % (5,2 % en 2022), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 4,7 % (6,8 % en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin affichant une hausse de 10,3 % (3,6 % en 2022). Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 118 millions de dollars provenant de Lifemark Health Group (« Lifemark »). Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables.
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a diminué de 1,9 % (augmenté de 5,8 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 6,0 % (0,4 % en 2022).
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 726 millions de dollars, en hausse de 36 millions de dollars, ou 5,2 %.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 980 millions de dollars, en hausse de 237 millions de dollars, ou 6,3 %. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,3 %, en hausse de 20 points de base (en hausse de 80 points de base en 2022), en raison essentiellement de la croissance enregistrée au sein des catégories de produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies au détail à marge plus élevée, en partie contrebalancée par une légère diminution des marges du secteur de l'alimentation au détail.

- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 390 millions de dollars, en hausse de 105 millions de dollars, ou 8,2 %, en raison d'une augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,3 %, ce qui représente une baisse favorable de 10 points de base. Cette baisse favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 660 millions de dollars, en hausse de 39 millions de dollars, ou 6,3 %, en raison essentiellement de l'augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI, des biens loués, d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI et d'un amortissement accéléré de 7 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2022).
- La société a comptabilisé des charges de 15 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 7 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus, et d'autres charges.
- Au premier trimestre de 2023, la société a cédé 16 biens immobiliers pour un produit de 87 millions de dollars (13 millions de dollars en 2022). Le produit tiré des cessions de biens immobiliers servira à financer en partie les dépenses d'investissement accrues.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 326 millions de dollars, en hausse de 52 millions de dollars, ou 19,0 %. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits d'intérêts découlant de l'accroissement des créances sur cartes de crédit ainsi que par l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 12 millions de dollars, ce qui représente un recul de 20 millions de dollars. La diminution du bénéfice s'explique essentiellement par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 5 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 6 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude, ainsi que par l'augmentation des coûts attribuable aux dépenses accrues des clients et par la progression du portefeuille de cartes de crédit, qui comprend une augmentation des coûts de financement, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des produits dont il est question plus haut.

PERSPECTIVES³⁾

Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent en investissant un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

La société vient tout juste de publier son [Rapport ESG 2022](#). Pour la première fois, ce rapport est conforme aux trois éléments suivants : les normes de la Global Reporting Initiative (GRI), les exigences en matière de divulgations du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) ainsi que celles du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Le rapport met en lumière de nombreuses réalisations importantes de 2022, notamment la réduction des émissions de carbone liées aux activités de la société de 8 % depuis 2020, l'atteinte plus rapide que prévu de plusieurs objectifs en matière d'inclusion et de représentation, et la contribution de plus de 110 millions de dollars en dons communautaires pour soutenir la recherche, les œuvres de bienfaisance et les organismes à but non lucratif.

Au cours du trimestre, Loblaw a collecté et distribué aux banques alimentaires locales plus de 3 millions de kilogrammes de denrées alimentaires dans le cadre de son nouveau programme *Nourrir plus de familles*^{MD}, a entamé la phase finale de l'élimination des sacs à usage unique aux caisses et a dévoilé la nouvelle image de marque du programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^{MC}/Pharmaprix^{MC} au profit de la Fondation pour la santé des femmes^{MC} de Shoppers Drug Mart^{MC}/Pharmaprix^{MC}, renforçant ainsi son appui à l'égard de l'équité en matière de santé pour les femmes.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés et sectoriels » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2022 – Revue financière et à la rubrique 4, « Risques », de sa notice annuelle 2022 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du premier trimestre de 2023, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} juillet 2023 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2023
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 1 ^{er} juillet 2023 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2023

EXTRAIT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent communiqué de presse.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Les tableaux qui suivent présentent sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾
BAIIA	1 444 \$	4 \$	1 448 \$	1 369 \$	(26) \$	1 343 \$
Résultat d'exploitation	769 \$	118 \$	887 \$	738 \$	91 \$	829 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181	—	181	142	11	153
Bénéfice avant impôt sur le résultat	588 \$	118 \$	706 \$	596 \$	80 \$	676 \$
Déduire (ajouter) les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	151	31	182	123	58	181
Participations ne donnant pas le contrôle	16	—	16	33	—	33
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	3	—	3	3	—	3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	418 \$	87 \$	505 \$	437 \$	22 \$	459 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,29 \$	0,26 \$	1,55 \$	1,30 \$	0,06 \$	1,36 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	324,8	—	324,8	336,7	—	336,7

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le tableau qui suit présente sommairement les éléments d'ajustement de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrits en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Résultat d'exploitation	769 \$	738 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	114 \$	117 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	(14)
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	1	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	3
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	(15)
Éléments d'ajustement	118 \$	91 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾	887 \$	829 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181 \$	142 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Recouvrement lié à Glenhuron	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾	181 \$	153 \$
Impôt sur le résultat	151 \$	123 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	31 \$	25 \$
Recouvrement lié à Glenhuron	—	33
Éléments d'ajustement	31 \$	58 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat²⁾	182 \$	181 \$

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2022 et Rapport du premier trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires de la société

Le Rapport annuel de 2022 et le Rapport du premier trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 3 mai 2023 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 498499#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires de 2023 de Les Compagnies Loblaw Limitée aura lieu le jeudi 4 mai 2023, à 11 h (HE). L'assemblée de cette année aura lieu sous forme d'assemblée virtuelle, par l'intermédiaire d'une webémission en direct. Les actionnaires pourront écouter l'assemblée et y participer et voter en temps réel en se joignant à la webémission en direct en ligne au <https://web.lumiagm.com/290698688> (mot de passe de l'assemblée : loblaw2023). Se reporter à la rubrique « Comment puis-je assister et participer à l'assemblée? » de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 24 mars 2023, qui peut être consultée sur le site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, ou sous le profil de la société sur SEDAR, à l'adresse sedar.com, pour des instructions détaillées sur la façon de voter et d'assister à l'assemblée.

Il y a lieu de se reporter aux pages « Événements et présentations » et « Services aux actionnaires » à loblaw.ca pour d'autres précisions sur l'assemblée virtuelle.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires de la société.
-

ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; et les flux de trésorerie disponibles. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	12 735 \$	326 \$	(66) \$	12 995 \$	12 045 \$	274 \$	(57) \$	12 262 \$
Coût des ventes	8 755	33	—	8 788	8 302	33	—	8 335
Marge brute	3 980 \$	293 \$	(66) \$	4 207 \$	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 980 \$	293 \$	(66) \$	4 207 \$	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			421 \$			440 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			16			33
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			181			142
Impôt sur le résultat			151			123
Résultat d'exploitation	726 \$	43 \$	769 \$	690 \$	48 \$	738 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	114 \$	— \$	114 \$	117 \$	— \$	117 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	—	3	(14)	—	(14)
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	1	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	3	—	3
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Éléments d'ajustement	118 \$	— \$	118 \$	91 \$	— \$	91 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	844 \$	43 \$	887 \$	781 \$	48 \$	829 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	660	15	675	621	10	631
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(114)	—	(114)	(117)	—	(117)
Montant ajusté du BAIIA	1 390 \$	58 \$	1 448 \$	1 285 \$	58 \$	1 343 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Perte sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2023, la société a comptabilisé une perte liée à la vente d'immeubles non exploités de 1 million de dollars (néant en 2022).

Coûts de transaction liés à Lifemark Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 3 millions de dollars liés à l'acquisition de Lifemark.

Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2023, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (recouvrements de 15 millions de dollars en 2022). Les recouvrements comptabilisés en 2022 étaient essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181 \$	142 \$
Ajouter : Recouvrement lié à Glenhuron	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181 \$	153 \$

Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	887 \$	829 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	181	153
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	706 \$	676 \$
Impôt sur le résultat	151 \$	123 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	31	25
Recouvrement lié à Glenhuron	—	33
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	182 \$	181 \$
Taux d'impôt effectif	25,7 %	20,6 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	25,8 %	26,8 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421 \$	440 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	418 \$	437 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421 \$	440 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	87	22
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	508 \$	462 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	505 \$	459 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	324,8	336,7

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	2023 (12 semaines)		2022 (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	418 \$	1,29 \$	437 \$	1,30 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	84 \$	0,26 \$	87 \$	0,25 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	—	(11)	(0,03)
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	2	0,01
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	(14)	(0,04)
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	(42)	(0,13)
Éléments d'ajustement	87 \$	0,26 \$	22 \$	0,06 \$
Montant ajusté	505 \$	1,55 \$	459 \$	1,36 \$

Flux de trésorerie disponibles Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	652 \$	237 \$	26 \$	915 \$	748 \$	103 \$	12 \$	863 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	306	9	—	315	182	4	—	186
Intérêts payés	80	—	26	106	70	—	12	82
Paiements au titre de la location, montant net	347	—	—	347	282	—	—	282
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	(81) \$	228 \$	— \$	147 \$	214 \$	99 \$	— \$	313 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.